Centre de services scolaire des Affluents

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la 1re séance du Conseil d'établissement de l'école primaire Esther-Blondin tenue en présentiel, le 26 septembre 2023 à 18 h 30.

PRÉSENCES :

Parents :
Mme Étienne Lalonde
Mme Stéphanie Bossé
M Frédéric Lemieux
M Sylvain Blais (absent)
Mme Johanne Décoste

Personnel :
Mme Kim Arsenault, enseignante
Mme Christine Laforest, enseignante
Mme Annie Tanguay-Michaud, enseignante
Mme Julie Brousseau, SDG
Mme Cynthia Laberge Brosseau, agente de bureau
Mme Sylvie Tremblay, directrice

---

1. **Ouverture de la séance**

Monsieur Étienne Lalonde ouvre la séance à 18h 33.

2. **Présence des membres et vérification du quorum**

Présentation de la nouvelle membre, madame Johanne Décoste.
Absence de monsieur Sylvain Blais.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajout du point 10.3 Activités de financement-voyage à Québec

CE2024-01 Il est proposé par M. Étienne Lalonde et appuyé Mme Julie Brousseau d'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du 26 septembre 2023, en tenant compte de la demande exprimée par Mme Tremblay.

4. **Adoption et suivi du procès-verbal du 13 juin 2023**

Aucun suivi.

CE2024-02 Il est proposé par Mme Kim Arsenault et appuyé par Mme Julie Brousseau d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 juin 2023.

5. **Déclaration d'intérêt s'il y a lieu**
Le document prévu à cet effet a été envoyé aux membres du conseil d'établissement mais seuls les membres devant dénoncer un intérêt ont à le remplir.

6. **Autorisation pour la divulgation de renseignements personnels, membres parents seulement (document ci-joint)**
Le document prévu à cet effet a été envoyé aux membres du conseil d'établissement mais seuls les nouveaux membres parents ont à le remplir.

7. Procédure d'élection

7.1 Président (mandat 1 an)

Il a été proposé que M Étienne Lalonde assume le mandat d'un an comme président du CÉ. Ce mandat consiste à animer les séances et à veiller au respect des règles internes. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7.2 Vice-président (mandat 1 an)

Il a été proposé que M Frédéric Lemieux assume le mandat d'un an comme vice-président du CÉ. Ce mandat consiste à animer les séances et à veiller au respect des règles internes en l'absence du président M Étienne Lalonde. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7.3 Représentant au comité de parent (mandat 1 an)

La CSSDA élit un comité de parents (1 parent / école) afin de transmettre diverses informations aux membres du CÉ que ceux-ci pourront prendre en compte lors de leur décision auprès de leur école respective. Mme Stéphanie Bossé se propose. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8. Parole au public

Aucun public

9. Sujets pour adoption

9.1 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Mme Tremblay informe qu'un montant équivalent à 500.00$ est disponible pour faciliter la tenue des rencontres du conseil d'établissement (ex. frais de gardiennage). Toutefois, les membres du CÉ conviennent que si le montant n'est pas utilisé en totalité, celui-ci sera remis pour l'ensemble des élèves de l'école à des fins de récompense.

CE2024-03 Il est PROPOSÉ par Mme Julie Brousseau et APPUYÉ par Mme Christine Laforest d'adopter le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

9.2 Règle de régie interne

Présentation des règles internes du conseil d'établissement, deux changements sont proposés :

Modification de l'article 8 par :

Le temps de parole par intervenant voulant poser une question ou exprimer son opinion sur un sujet touchant l'ensemble des élèves de l'école sera d'une durée maximale de quinze minutes et suivra l'adoption de l'ordre du jour. Au besoin, et après vote du Conseil d'établissement, la discussion peut se prolonger pour une période supplémentaire de quinze minutes.

Retrait de l'article 10, la règle de transférabilité étant incluse lors de l'adoption du budget annuel.

CE2024-04 Il est PROPOSÉ par M Étienne Lalonde et APPUYÉ par Mme Christine Laforest d'adopter les règles de régie interne.

10. Sujet pour approbation

10.1 Activités On bouge

Mme Tremblay présente le tableau : Sorties-école on bouge 2023-2024!

Afin de favoriser la tenue d'activités plein-air dans notre école, les enseignants en éducation physique organisent, en collaboration avec les titulaires, des projets pour chacun des niveaux et pour les différentes saisons. Ainsi, les élèves découvrent leur région à travers de nouvelles activités et ce accompagnés par les enseignants en éducation physique, les titulaires, un t.e.s. et des parents bénévoles.

Mme Sylvie Tremblay présente le tableau.

CE2024-05 Il est PROPOSÉ par Mme Johanne Décoste et APPUYÉ par Mme Julie Brousseau d'adopter les deux tableaux d'activités.

10.2 Activités Inspire-Culture

Présentation des activités pour les mesures inspirantes et culturelles. Un montant de 28$ est alloué par élève pour les activités inspirantes et 31$ par élèves pour les activités culturelles faisant partie du Répertoire de la Culture à l'école et impliquant un déplacement vers un lieu culturel.

CE2024-06 Il est PROPOSÉ par Mme Kim Arsenault et APPUYÉ par Mme Julie Brousseau d'adopter les activités inspire-culture.

11. Sujets pour consultation

11.1 Calendrier des rencontres du conseil d'établissement (document ci-joint)

Mme Sylvie Tremblay présente le calendrier des rencontres à venir.

- Mardi 26 septembre 2023
- Mardi 24 octobre 2023
- Mardi 28 novembre 2023
- Mardi 19 décembre 2023
- Mardi 30 janvier 2024
- Mardi 20 février 2024
- Mardi 12 mars 2024
- Mardi 9 avril 2024
- Mardi 14 mai 2024
- Mardi 11 juin 2024

Les dates en bleues sont les moments de rencontres confirmés.
S'ajoutera une rencontre en décembre ou en janvier.
Pour ce qui est des autres moments de rencontres, elles se tiendront au besoin.

12. Sujets pour information

12.1. Mot du président

Remercie les membres d'être présents.
Présentation de la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement et 2 liens de ressources pour les parents.

12.2. Mot du représentant au comité de parents

La dernière rencontre du comité de parents a été annulée.

12.3. Mot du personnel enseignant, soutien et professionnel

Pas de message

12.4. Mot de la technicienne du SDG

Pas de message.

12.5. Mot de la direction

Belle rentrée scolaire : épluchette de blé d'Inde et parade dans les rues. Plus difficile au niveau du service de garde dû au manque de personnel.

Surplus de l'année 2022-2023 pour le fonds 0 : 3700 $ et pour le fonds 6 : 5387$.

13. Divers

14. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée proposée par M. Étienne Lalonde à 19h42.

Étienne Lalonde Président	Sylvie Tremblay Directrice